



Pour accéder à toutes nos plaquettes de formation Ligue de l'enseignement grand Est cliquez sur le lien suivant :

<http://www.lge-formations.fr/>

<p>BPJEPS ASEC</p> <p>« Brevet Professionnelle de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport – Animation Socio-Educative ou Culturelle »</p> <p>Niveau 4</p>	
<p>Public concerné, nombre,</p>	<p>Salariés en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation</p> <p>Salariés en reconversion, ou dans le cadre du plan de formation de l'entreprise</p> <p>Demandeurs d'emploi</p> <p>Stagiaire en autofinancement</p> <p>Jeunes et adultes souhaitant devenir animateurs professionnels dans le secteur socio-éducatif ou culturel (associations, collectivités, organismes culturels ou éducatifs).</p> <p>Salariés, bénévoles, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion professionnelles.</p>
<p>Prérequis, modalités et délai d'accès</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Être titulaire du PSC1 ou diplôme équivalent avant les EPMS (Cf voir planning formation) Si vous ne l'avez pas, contactez-nous. -Projet professionnel dans le domaine de l'animation -Dépôt dossier de candidature (Tests de sélection si nombre de candidat supérieur au nombre de place) - Allègements éventuels définis après positionnement - Apprenants ayant les prérequis obligatoires (PSC1 ou SST et expérience d'animation de minimum 200 heures). -Accompagnement des stagiaires en situation de handicap
<p>Présentation générale (problématique, intérêt)</p>	<p>Le BPJEPS mention « animation socio-éducative et culturelle » permet d'exercer en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires.</p> <p>L'animateur est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel et assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.</p> <p>Il a la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure.</p>

Qualiopi	Critère 1; Indicateurs 1, 3	Date MAJ doc 26/06/2026
----------	-----------------------------	-------------------------

	<p>Il encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique en prenant en compte les publics et les contextes territoriaux de vie de ces publics.</p> <p>Il est attendu, en compléments des animations, que l'animateur soit en mesure de proposer et concevoir des projets à partir des constats réalisés auprès des publics qu'il accueille et des financements mobilisables par la structure.</p> <p>L'animateur travaille avec d'autres professionnels, des volontaires, des personnes engagées dans l'action.</p> <p>Le programme est structuré autour de blocs de compétences capitalisables, permettant une montée en compétences progressive et une individualisation des parcours, conformément au référentiel du RNCP 39926.</p> <p>À l'issue de la formation, les titulaires du BPJEPS ASEC peuvent exercer en tant qu'animateurs professionnels, conformément à la réglementation en vigueur.</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Le BPJEPS ASEC vise à former des animateurs capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir, conduire, évaluer des projets d'animation en lien avec une organisation structurée. - Assurer l'encadrement et l'animation de publics variés (enfants, adolescents, adultes). - Concevoir des séquences d'activités éducatives, culturelles et sociales dans un cadre réglementé. - Mettre en œuvre des actions favorisant la participation citoyenne et l'inclusion sociale. <ul style="list-style-type: none"> • Garantir la sécurité des personnes lors des activités.
<p>Contenu de la formation</p>	<p>BPJEPS ASEC – Blocs de compétences (RNCP 39926) – 546 heures</p> <p>La formation est organisée en 4 blocs de compétences, chacun comprenant des modules d'enseignements théoriques, des mises en situation pratique, des évaluations et productions professionnelles.</p> <p>Bloc de compétences 1 : Conception et mise en œuvre de projets d'animation</p> <p>Objectif : Être capable de concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation socio-éducatif ou culturel en cohérence avec les besoins des publics, du territoire et du projet de la structure.</p> <p>Contenus : Analyse des publics et du contexte, méthodologie de projet, définition d'objectifs pédagogiques, planification des actions, partenariats, suivi et évaluation des projets.</p> <p>Bloc de compétences 2 : Valorisation des activités et des projets</p> <p>Objectif : Être capable de valoriser les projets et activités d'animation auprès des publics, des partenaires et des institutions, en utilisant des outils de communication adaptés.</p> <p>Contenus : Techniques de communication écrite et orale, outils numériques et supports de valorisation, relations partenariales, restitution et bilan des actions menées.</p>

Qualiopi	Critère 1; Indicateurs 1, 3	Date MAJ doc 26/06/2026
	<p>Bloc de compétences 3 : Conduite de séances et d'actions d'animation</p> <p>Objectif : Être capable de concevoir, animer et évaluer des séances et actions d'animation éducatives, culturelles ou sociales, en garantissant la sécurité des publics.</p> <p>Contenus : Techniques d'animation, pédagogie de l'activité, gestion de groupe, adaptation aux publics, prévention des risques et évaluation des séances.</p> <p>Bloc de compétences 4 : Organisation du vivre ensemble et accompagnement des publics</p> <p>Objectif : Être capable de favoriser le vivre-ensemble, l'inclusion et la participation des publics au sein des actions d'animation.</p> <p>Contenus : Dynamique de groupe, gestion des conflits, inclusion et accessibilité, posture professionnelle de l'animateur, accompagnement éducatif et social des publics.</p>	
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Formation en alternance au sein d'une structure professionnelle ayant une activité en lien avec le diplôme (animation, ACM, centre de vacances, centre sociaux, MJC...)</p> <p>Moyens pédagogiques : Missions professionnelles conduites sur la structure d'alternance Exploitation de l'alternance, liens entre théorie et pratique</p> <p>Méthodes : Apports méthodologiques, travaux d'application en alternance en structure professionnelle Travaux de groupe, Travaux en autonomie Projet conduit sur le terrain</p> <p>Modalités : Présentiel en organisme de formation, alternance en structure professionnelle</p> <p>Certification : 2 certifications permettront de valider le diplôme</p>	
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<p>Bloc de compétence 1 : (RNCP39926BC01) - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation <input type="checkbox"/> Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap <input type="checkbox"/> Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous, <input type="checkbox"/> Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public <input type="checkbox"/> Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus <input type="checkbox"/> Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe mobilisé au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement de celui-ci <input type="checkbox"/> Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre 	

Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts

Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités

Bloc de compétence 2 : (RNCP39926BC02) - Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation

Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage

Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous.

Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation

Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics

Bloc de compétence 3 : (RNCP39926BC03) - Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure

Définir les objectifs d'une séquence d'animation, en intégrant une progression pédagogique dans les séances d'activités, afin de répondre aux besoins des publics visés

Choisir des méthodes, techniques et outils d'animation adaptés, s'inscrivant dans le champ de l'éducation populaire, afin de susciter une participation active de l'ensemble du public accueilli

Définir le contenu, le déroulement et l'évaluation de la séquence d'animation, en tenant compte des publics visés, notamment les publics en situation de handicap, en vue de favoriser les interactions sociales au sein du groupe

Préparer le cadre de chacune des séances d'activités, en tenant compte du lieu, des moyens pédagogiques nécessaires, et des publics accueillis, notamment les personnes en situation de handicap, en vue d'assurer le bon déroulement et la sécurité de ces séances

Accueillir les publics lors de la séance d'activité, en présentant le cadre collectif de la séance, son déroulement, ses règles, en vue de favoriser leur adhésion

Recueillir les demandes et attentes exprimées par les publics accueillis, notamment les personnes en situation de handicap, afin d'ajuster le déroulement de la séance prévue

Animer la séance prévue, en permettant la mise en activité des publics, en autonomie et de manière sécurisée, afin de favoriser la participation de chacun

Accompagner les publics, en s'appuyant sur les démarches de l'éducation populaire, afin d'encourager leur émancipation

Adapter la séance prévue, en repérant les freins ou difficultés rencontrés et en régulant les échanges, pour permettre l'épanouissement de chacun

Evaluer les effets de la séance d'activité, en recueillant les retours exprimés par les publics, afin de mesurer leur satisfaction

Evaluer l'impact de la séance d'activité sur les publics accueillis, en vérifiant son adéquation avec la séquence d'animation, en vue de faire évoluer la conduite d'activité lors des prochaines séances

Réaliser une analyse de la séquence d'animation, en s'appuyant sur les éléments identifiés en phase de conception et à l'issue de séances d'activités, afin d'explicitier d'éventuels écarts et de formuler des propositions d'amélioration

Bloc de compétence 4 (RNCP39926BC04) - Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

Construire des relations avec l'entourage personnel et professionnel des publics accueillis au sein de la structure en prenant en compte leur diversité afin de prendre en charge chaque personne dans sa globalité.

Qualiopi	Critère 1; Indicateurs 1, 3	Date MAJ doc 26/06/2026
----------	-----------------------------	-------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Diffuser une information vérifiée sur les enjeux sociétaux en animant des temps d'échanges avec les publics accueillis afin de faciliter la socialisation et de lutter contre toute forme d'exclusion et comportements à risques <input type="checkbox"/> Réguler les phénomènes de groupe en proposant des solutions adaptées afin de réagir aux situations de dysfonctionnements et de tensions <input type="checkbox"/> Organiser les temps transitionnels en les adaptant aux situations et aux caractéristiques des publics notamment ceux en situation de handicap afin de permettre à chacun de se repérer dans un cadre sécurisant <input type="checkbox"/> Prévoir les temps calmes ou les périodes de temps libérés en tenant compte des caractéristiques des publics visés dans un objectif de maintien de l'autonomie sociale et de bien être des publics. <input type="checkbox"/> Instaurer des interactions au sein du groupe, en permettant à chaque personne accueillie de s'exprimer et d'interagir, pour favoriser le lien social; <input type="checkbox"/> Développer des démarches permettant un fonctionnement harmonieux du groupe en renforçant les compétences psychosociales de chacun
Durée	<p>Durée totale : 15 mois Durée hebdomadaire : 35h/semaine en organisme de formation 546 H en centre de formation, 500H en entreprise Horaire en contre de formation : 9h-12h30 et 13h30-17h du lundi au vendredi.</p>
Dates	<p>-Prochaine session site de de formation de NANCY : 05/10/2026 au 10/12/2027 -Prochaine session site de de formation de METZ : 31/03/2026 au 25/06/2027</p>
Lieu(x)	<p>-Ligue de l'enseignement 54, 49 rue ISABEY 54000 NANCY -Ligue de l'enseignement 57, 1 rue du Pré Chaudron 57070 Metz Modalité d'accueil : site d'Epinal Metz et de Nancy ; accessibilité handicapés Frigo et Micro-onde sur place et salle de restauration pour les deux sites de formation Accessible en train et bus/tram pour les sites d'Epinal, Metz et Nancy, pour plus d'information contacter les référents des sites de formation concernés (Contact juste en dessous)</p>
Responsable de l'action, Contact	<p>Responsables de formation : Claire MOREL 06 75 55 22 69, claire.morel@laligue57.org Jean PAYEUR 06 12 55 23 94 jean.payeur@ligue54.org Référént Handicap Ligue de l'enseignement Grand est : Cécile DIDIER cecile.didier@ligue54.org 06 28 74 97 47</p>
Formateurs, animateurs et intervenants	<p>Formateurs intervenant dans la formation : Jean PAYEUR (54) ; méthodologie de projet, méthode d'animation; pédagogie, cadre réglementaire Cécile DIDIER (54) méthodologie de projet, méthode d'animation; pédagogie, cadre réglementaire Claire MOREL (57) méthodologie de projet, méthode d'animation; pédagogie, cadre réglementaire</p>
Suivi de l'action	<p>Positionnement en début de parcours, Entretiens de suivi, Accompagnement individuel Visites de stage / apprentissage Accompagnement à la réalisation du projet en entreprise, à la rédaction des dossiers.</p>
Evaluation de l'action	<p>Bilan de fin de sessions, évaluation intermédiaire et finale du dispositif Bilan des compétences, cahier de compétences, entretiens Suivi de l'insertion Suivi par un Comité de pilotage</p>
Passerelles et débouchés possibles	<p>Cette qualification peut constituer une première étape vers d'autres diplômes professionnels : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39926/#anchor6</p>

Qualiopi	Critère 1; Indicateurs 1, 3	Date MAJ doc 26/06/2026
----------	-----------------------------	-------------------------

Modalités d'inscription	Dossier d'inscription complété en ligne sur Digiforma et retourné avec les papiers demandés, avant la date butoir indiquée sur les plaquettes de chaque formation ou sur le site internet.
Statistiques	<p>Les chiffres pour ce diplôme ne sont pas encore disponibles (Fin première session en juin 2027)</p> <p>Taux d'obtention du diplôme :</p> <p>Taux d'obtention partielle :</p> <p>Taux d'abandons : (santé, changement d'orientation professionnelle, mobilité)</p> <p>Taux de poursuite d'études :</p> <p>Taux d'insertion professionnelle :</p> <p>Taux de réussite des apprentis :</p> <p>Taux de satisfaction des stagiaires :</p> <p>Valeur ajoutée de l'établissement : chiffre encore non disponible</p>
Informations Administratives	<p>Code(s) NSF :</p> <p>335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs</p> <p>335t : Animation touristique et culturelle</p> <p>Formacode(s) :</p> <p>44067 : Animation socioculturelle</p> <p>15436 : Education sportive</p> <p>N° de fiche</p> <p>RNCP39926</p> <p>Nom du certificateur QUALIOPi ; Mike PIERRE LOUIS</p>

 <p>GRAND EST la ligue de l'enseignement un avenir par l'éducation populaire</p>	<p style="text-align: center;">Formation Professionnelle</p> <p style="text-align: center;">Programme de formation</p> <p style="text-align: center;">CCDACM</p> <p style="text-align: center;">« Certificat Complémentaire Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs »</p>
--	---

- **Description du programme**

La formation **Certificat Complémentaire « Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs » (CCDACM – RS 5737)** est un module complémentaire aux diplômes de la filière JEPS (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS). Il permet aux apprenants d'acquérir les compétences spécifiques nécessaires à l'exercice des fonctions de direction d'un ACM (accueil de loisirs, séjours de vacances, accueils périscolaires). Il vise notamment la maîtrise du cadre réglementaire, la conduite d'un projet pédagogique, le management d'équipe, l'organisation administrative et la garantie de la sécurité physique et morale des mineurs accueillis.

À l'issue de la formation, les titulaires du CCDACM peuvent exercer en tant qu'animateurs professionnels accédant aux fonctions de **directeur d'Accueil Collectif de Mineurs**, conformément à la réglementation en vigueur.

- **Objectifs pédagogiques**

Objectifs spécifiques – CCDACM

Le Certificat Complémentaire *Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs* permet au stagiaire :

- D'acquérir les compétences nécessaires pour **diriger un ACM** (centre de loisirs, séjour de vacances, ALSH).
- D'organiser et évaluer les activités d'un ACM.
- D'encadrer et coordonner une équipe d'animation dans le cadre stricte du code de l'action sociale et des familles.
- D'assurer l'accueil et la sécurité des publics.

- **Profil des apprenants**

Public – CCDACM

- Personnes titulaires ou en cours d'obtention d'un **BPJEPS** (ou autre : DEJEPS/DESJEPS) désirant exercer **les fonctions de direction d'ACM**.
- Candidats souhaitant enrichir leur qualification pour encadrer et diriger des structures d'accueil de mineurs.

- **Contenu de la formation et progression pédagogique**

CCDACM (Certificat Complémentaire de Direction d'ACM) – 105 heures

Ce module s'ajoute à la formation BPJEPS et se déroule généralement en **parallèle du cursus**, selon le calendrier pédagogique.

Modules de contenu – CCDACM

Objectif :

Être capable d'exercer les fonctions de direction d'un accueil collectif de mineurs en assurant la mise en œuvre du projet pédagogique, la coordination de l'équipe, la gestion de la structure et la sécurité physique et morale des publics accueillis, dans le respect du cadre réglementaire.

Contenus :

Cadre réglementaire des ACM, élaboration et pilotage du projet pédagogique, organisation et gestion administrative et financière, management et accompagnement de l'équipe d'animation, accueil des publics, prévention des risques, évaluation et bilan de fonctionnement de l'ACM.

- **Modalités d'évaluation et validation**

CCDACM

- Exercice de **fonctions de direction** dans un ACM pour au moins **18 jours**.
- Production d'un document écrit + **entretien devant jury**.

L'essentiel



Code(s) NSF

335p : Direction des centres de loisirs ou culturels



Formacode(s)

44069 : Éducation populaire